



QUELLE CATEGORIE DE DROIT?

Par **SUBR**, le 15/12/2022 à 08:41

mon fils majeur protégé est en litige avec le bailleur de son appartement. est ce du droit civil ou autre droit. j'ai été désignée subrogée tuteur par le juge des tutelles.

merci pour réponse

Par **Marck.ESP**, le 15/12/2022 à 08:52

BONJOUR (pour respecter les CGU que vous avez acceptées).

Généralement oui c'est du civil pour les relations locataires/bailleurs , mais cela peut -être aussi du pénal selon le motif.. (exemple de la violation de domicile, ou de l'agression).

Par **Pierrepaulejean**, le 15/12/2022 à 08:55

bonjour

peut être pouvons nous vous aider dans ce litige si vous nous exposez de façon factuelle le problème avec le bailleur